

âge, de toute intelligence, de toute moralité, se comptent par millions, tenterait évidemment l'impossible en poursuivant pour eux un but inaccessible à leurs efforts séparés, si un pouvoir obéi n'obtenait des associés, l'unité de vues et l'harmonie des efforts, ne guidait toutes les volontés dans le même sens, ne choisissait les démarches communes, n'indiquait la manière de les accomplir.

“ Il n'y a pas, dit Bossuet, de pire état que l'anarchie, c'est-à-l'état où il n'y a point de gouvernement, ni d'autorité. Où tout le monde peut faire ce qu'il veut, nul ne fait ce qu'il veut. Où il n'y point de maître, tout le monde est maître ; où tout le monde est maître, tout le monde est esclave. ”

Non seulement l'autorité est nécessaire à la société, elle est sa forme propre, le principe qui la constitue et lui donne l'être social, la source de son développement et de sa conservation. L'autorité est inséparable de la société, elle se produit avec elle, grandit et meurt avec elle. On ne peut pas plus concevoir une société sans autorité, qu'un corps sans une âme qui unifie les diverses parties de l'organisme, gouverne le peuple des appétits, dirige les membres et imprime à chacun d'eux le mouvement et la vie. Quel est en effet le lien qui réunit et associe civilement une multitude et en fait un corps social organisé ? Quel est le principe intelligent et distinct de chacun des associés, qui conserve entre eux la concorde dans le choix et la coordination des moyens, et produit ainsi l'unité dans leurs actions et dans leurs tendances ? L'autorité, et l'autorité seule. C'est pourquoi de Maistre n'a pas craint de dire : “ sans autorité, l'homme serait à la fois sociable et insociable, et la société serait à la fois nécessaire et impossible. ”

Pour résumer, nous terminons par une page éloquente du Rév. Père Monsabré sur les bienfaits de l'autorité et sur sa nécessité dans l'ordre social.

“ Le pouvoir public retire les forces individuelles d'une action trop égoïste et les applique par ses lois à un but unique : le bien commun ; le pouvoir public protège la liberté de chacun contre les froissements de la liberté de tous ; le pouvoir public comprime les despotismes infinis des passions pour ouvrir un champ libre à la raison et à la conscience ; le pouvoir public assure, avec la liberté publique, la stabilité de l'ordre public ; le pouvoir public rend la société féconde et lui fait produire, selon la mar-